CDEN de l'Aude, 30 mars 2021

Lignes de gestion académique (pour information)

Déclaration liminaire du SNALC

Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Faire une demande de mutation n'est jamais un acte anodin et posé au hasard car il y a des enjeux professionnels, familiaux et personnels importants. Les collègues participent au mouvement parce que leurs conditions de travail actuelles ne sont pas ou plus satisfaisantes, ou parce qu'ils y sont obligés. Mais dans tous les cas, la période d'attente pendant laquelle est traitée la demande génère une inquiétude plus ou moins grande pour les personnels concernés.

Le fait est qu'il n'est pas très rassurant pour un personnel de confier sa situation à un logiciel informatique sous couvert de « traitement équitable des candidatures » et de « transparence des procédures ». Le document qui présente les Lignes De Gestion Académiques explique en une bagatelle de 65 pages tous les éléments à prendre en compte pour avoir la meilleure stratégie et avoir le plus de chances d'obtenir satisfaction. En fait de transparence, le moins que l'on puisse dire c'est que certains points restent assez obscurs au personnel non initié… L'année écoulée a en tous les cas prouvé ce que le SNALC dit depuis longtemps : un logiciel ne remplacera jamais une gestion humaine et un dialogue avec les personnes.

Et lorsque a contrario dialogue il semble y avoir, par exemple pour le recrutement sur des postes spécifiques hors barème, qui tendent à se multiplier, il est regrettable que les critères de sélection ne soient pas plus explicites.

Finalement, demander une mutation est devenu une démarche fort complexe et qui semble très aléatoire. Alors que reste-t-il au collègue qui ne se sent pas bien dans son établissement ?

Le SNALC vous a alerté à maintes reprises : de plus en plus de nos collègues souffrent jour après jour de la dégradation de leurs conditions de travail : classes surchargées, violence exacerbée des élèves et de certains parents particulièrement toxiques, manque de soutien de la hiérarchie, regard méprisant de la société sur nos métiers, augmentation incessante de tâches administratives, revalorisation des rémunérations qui se fait attendre encore et encore…

L'épidémie de coronavirus n'a fait que renforcer encore les difficultés des personnels et aujourd'hui encore face à la dégradation des indicateurs sanitaires, une adaptation cosmétique des protocoles sanitaires ne saurait suffire. Le SNALC demande

qu'on ne réserve pas les organisations à 50% aux seuls lycées des départements confinés. Il faut anticiper, élargir le dispositif et ne pas le limiter uniquement aux lycées.

Le SNALC signale que limiter les tests salivaires au premier degré empêche d'avoir la moindre visibilité sur ce qui se passe dans le second degré où les autres tests sont mal acceptés donc peu nombreux.

Le SNALC demande que les distributions de masques soient mieux anticipées et effectivement réalisées : certains établissements par exemple n'ont eu que deux dotations depuis le mois de Septembre.

Le SNALC voudrait des précisions sur l'organisation des campagnes de vaccination pour les personnels.

Le SNALC souhaite enfin savoir s'il est prévu de nommer de nouveaux remplaçants dans notre département pour remédier aux manques criants des différents personnels. En attendant, en effet, quand des AED manquent dans les établissements, on fait feu de tout bois : agents, AESH, personnel de direction ou d'intendance, services civiques, tous se voient redéployés pour surveiller la cour, gérer les déplacements des élèves, les problèmes de discipline, la cantine etc…mais en attendant, qui les remplace eux sur leur poste ? Quelles équipes de renfort sont prévues pour soutenir nos personnels de direction au bord du burn out, qui n'arrivent plus à gérer, mais se taisent plutôt que demander de l'aide car ils pensent qu'aucune aide ne viendra ?

Oui, le SNALC espère bien que le mouvement donnera un peu d'air aux personnels asphyxiés, car sinon il ne leur reste peut-être que la démission…

Les représentants du **SNALC** au CTSD de l'Aude

snalc
de l'ecole au supérieur